TRAVAUX MARITIMES
PORT MORGUER.

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD.

PREMIÈRE ET DERNIÈRE AFFICHE.

PONTS ET CHAUSSÉES.

PORT MORGUER, PRÈS PLOUHA.

TRAVAUX A ENTREPRENDRE.

Le Samedi 5 août 1839, à midi précis, il sera, devant M. le Préfet du département des Côtes-du-Nord, en conseil de Préfecture et en présence de M. l'Ingénieur en Chef du département, procédé par adjudication sur Soumission cachetée, pour la construction d'un quai à exécuter dans le Port Morgue, près Plouha.

Ces ouvrages, d'après l'estimation, s'élèvent à 6,500 fr. y compris une somme à valoir de 1,029 fr. 65 cent. pour ces imprévus.

AVIS.

DÉSIGNATION DES OUVRAGES.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Soumission des travaux pour la construction du quai et du parapet de Port Moguer, 1839 (AD 22)

IVR53_20052205644NUCB
Auteur de l'illustration : Guy Prigent
(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite